



VISITE DE L'USINE D'INCINÉRATION OCREAL

Visite du 30/06/2022 - Lunel Viel

Les parties prenantes

- **SYNDICAT MIXTE ENTRE PIC ET ETANG (SMEPE)**

Syndicat de traitement des déchets ménagers et assimilés (ne gère pas la collecte).

6 groupements intercommunaux soit 89 communes du secteur Est de l'Hérault et Ouest du Gard.

Compétence traitement des déchets via notamment :

- L'incinérateur de Lunel-Viel (OCREAL)
- Les centres de tri

<https://www.smepe.fr/>

- **SUEZ**

Exploitant de OCREAL via une délégation de service publique (DSP)

A noter que FNE LR est membre de la commission de suivi de site (CSS) de OCREAL

L'INCINÉRATEUR EN QUELQUES MOTS

LES ÉTAPES :

- Réception des déchets
- Combustion dans le four
- Traitement des fumées
- Valorisation énergétique

LES SOUS-PRODUITS :

- Ferraille
- Mâchefers
- Cendres et REFIOMS

HISTORIQUE :

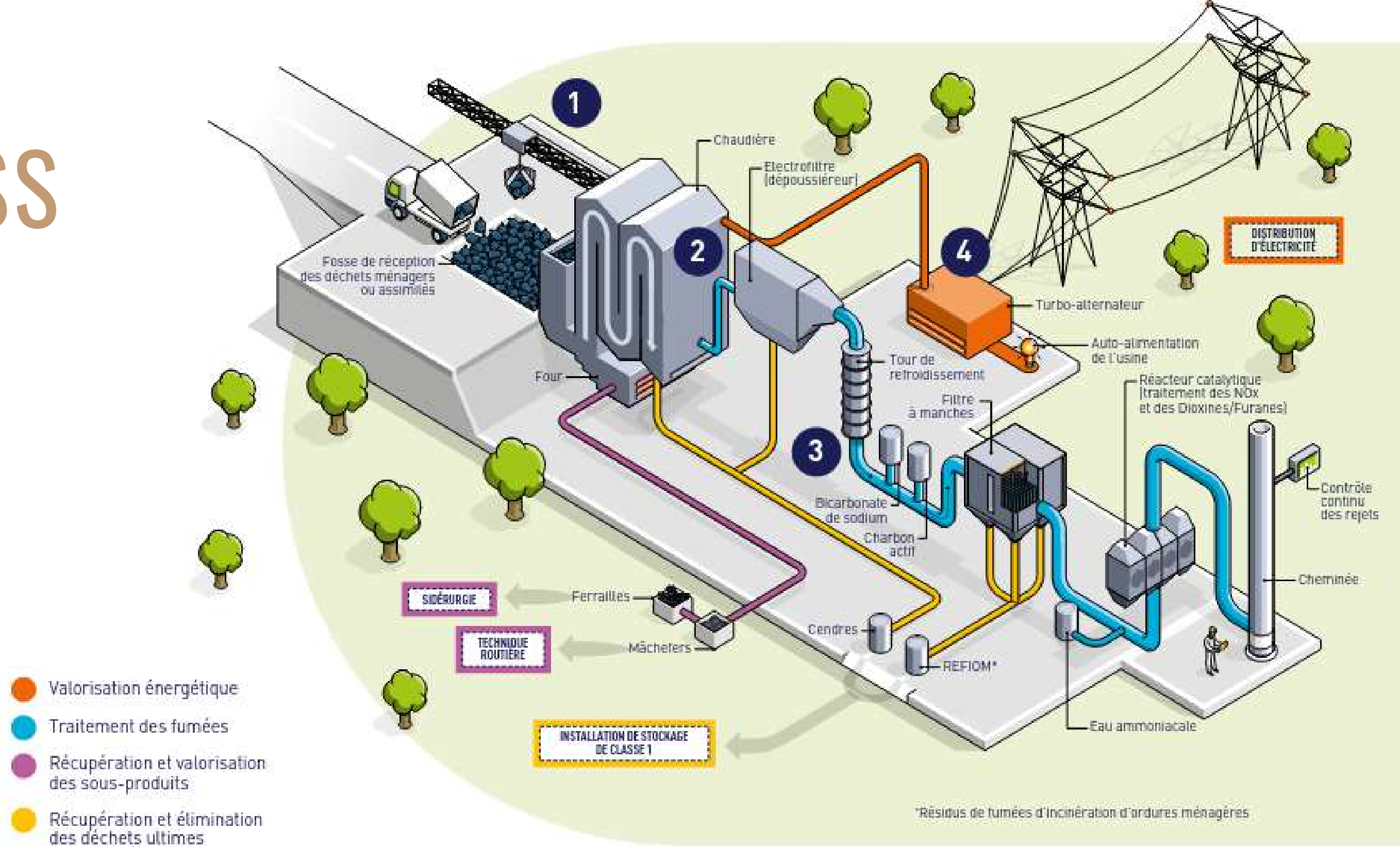
- Depuis 1998 (durée de vie envrion 40 ans)
- Évolution du traitement des fumées en 2008 : traitement à sec (traitement des NOX notamment)
- Renouvellement du contrat de DSP en cours

QUELQUES CHIFFRES :

- 120 000 tonnes des déchets incinérés
- 400 T / jours traités
- Objectif de réduction : 80 000 T dans 10 ans
- Fonctionne 24h/24 et 365 j / an

Consulter le rapport d'activité 2021 disponible en ligne

LE PROCESS



1

Réception des déchets ménagers ou assimilés.

2

Four-chaudière.
Combustion et production de vapeur grâce à la chaleur contenue dans les déchets 7 j/7 et 24h/24.

3

Traitement des fumées.
Traitement par voie sèche : zéro rejet liquide dans le milieu naturel.

4

Valorisation énergétique.
La chaleur produite en sortie de chaudière est transformée en électricité grâce à un groupe turbo-alternateur.



LES DÉCHETS ENTRANTS

- ORDURES MÉNAGÈRES (OM)
- DÉCHETS INDUSTRIELS BANAUX (DIB)
- REFUS DE TRI
- BENNES TOUS VENANTS DES DÉCHETTERIES

L'arrivée de bonbonne de gaz / de protoxyde d'azote est problématique : cela peut provoquer des incidents sur la chaîne avec des risques pour le personnel.



LA COMBUSTION

= 2 fours d'une capacité de traitement de 8 T / heure chacun

Les sous-produits de la combustion :

La ferraille

> valorisée dans l'industrie sidérurgique

Les mâchefers

> envoyés sur une plate-forme dans le Vaucluse pour valorisation en sous-couche-routière

La chaleur

> transformée en électricité pour la valorisation énergétique

Les fumées

> traitées sur site



LE TRAITEMENT DES FUMÉES - PROCESS

Électrofiltre

> pour abattre les poussières

Tour de refroidissement

Traitement avec réactifs

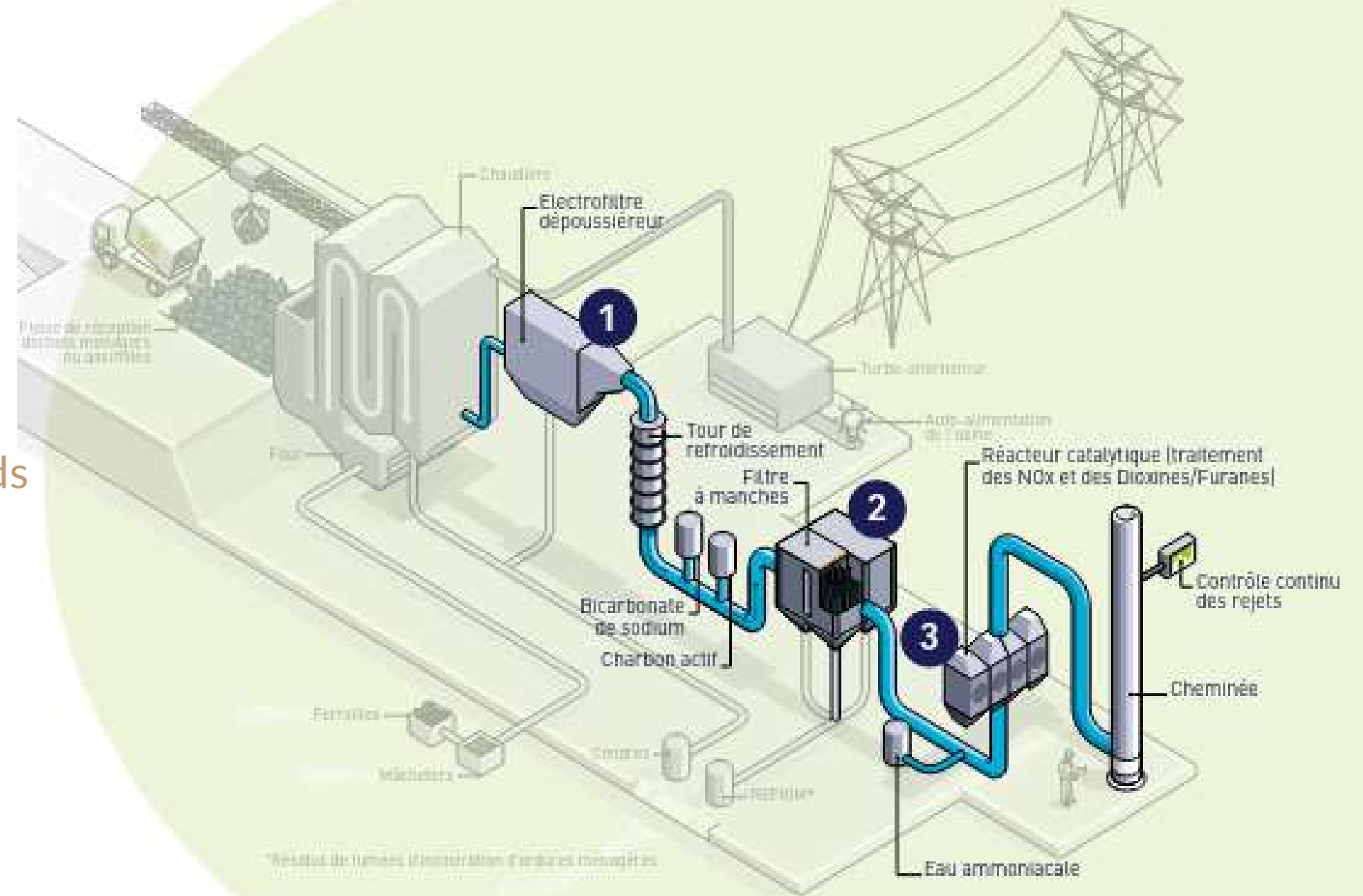
> charbon actif pour capter dioxines et métaux lourds
> bicarbonate de sodium pour capter gaz acides

Filtre à manches

> pour fixer les réactifs

Réacteur catalytique

> pour traiter les oxydes d'azote (NOx)



LE TRAITEMENT DES FUMÉES

Sous-produits

Les cendres et les REFIOM (résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères) sont envoyés dans l'installation de stockage des déchets dangereux de Bellegarde (Gard) pour y être enfouis.

Contrôle des rejets atmosphériques

> Contrôle continu des fumées : données dispos sur le site Internet de l'usine

> Concernant les respect des normes et des meilleurs techniques disponibles : dans les clous. À l'avenir, il faudra prévoir l'ajout d'un analyseur de mercure.

> Concernant les dioxines : de gros progrès ont été fait du fait de l'évolution du traitement de fumées en 2008 et de l'utilisation du charbon actif et du catalyseur. Très largement au dessous des seuils dans les fumées (limite de détection) = transfert dans les REFIOM.



LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Production d'électricité

La vapeur, produite par la chaudière, est transformée en électricité grâce à un groupe turbo-alternateur.

Aujourd'hui, l'usine n'est pas raccordée à un réseau de chaleur urbain / pas de réseau existant. Coût trop important / difficulté pour amortir le coût d'investissement c'est pourquoi la valorisation énergétique se fait sous forme d'électricité et non de chaleur.

